

COTISATION ANNUELLE 2019

(du 1er janvier au 31 décembre)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que toutes les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'adhésion à l'iddac et dans le respect de la protection des données personnelles (article 4 n°11 du RGPD).
Je peux exercer un droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant le responsable des traitements de l'iddac au 05 56 17 36 36 ou par e.mail à informatique@iddac.net . **J'accepte**

La cotisation est obligatoire pour participer aux activités de l'iddac (éducation et pratique artistique, diffusion...) et permet de bénéficier de nos services et ressources :

- **Aide technique** (prêt gratuit de matériel, conseil à l'équipement)
 - **Service Info-Presse** (panorama de presse quotidien/bulletin documentaire mensuel M-ir)
 - **Formations – sensibilisation (*)** (accès libre et gratuit)
 - **Ressources numériques** (annuaire - iddac.net)
 - **Ingénierie et Ressources** (conseil et orientation / assistance maîtrise d'ouvrage)
- Elle vous donne le droit d'assister aux Assemblées Générales et de prendre part aux votes.**

**inscription obligatoire sur iddac.net et dans la limite des places disponibles*

MODALITES PRATIQUES

Pour vous acquitter de votre cotisation, veuillez imprimer ce formulaire et le renvoyer à :
iddac, Service cotisations - 59 avenue d'Eysines, BP 155, 33492 Le Bouscat cedex.

Organisme :

Nom du responsable de la structure : **Prénom :**

Fonction :

N° siret : / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... /

Adresse :

CP : **Ville :**

Tél. : **Fax :** **Portable :**

Courriel :

Site Web :

ADHESION [uniquement pour les particuliers/individuels]

30 €

COTISATION ORGANISMES ET COLLECTIVITÉS (adhésion comprise) :

- 110 €** : Comités d'entreprises, COS, CLOS, amicales du personnel, établissements scolaires (*)
(* hors prêt de matériel)
- 160 €** : Communes - 1000 habitants / Associations et Compagnies artistiques **déclarant un budget annuel inférieur à 50 000 € (fournir impérativement la copie du budget annuel 2019)**
- 200€** : Associations et Compagnies artistiques déclarant un budget annuel supérieur à 50 000 €
- 310 €** : Communes - 10 000 habitants / Scènes partenaires
- 460 €** : Communes + 10 000 habitants / Communautés de Communes
- 610 €** : Communautés d'Agglomérations et Métropole
- 750 €** : Collectivités et organismes HORS GIRONDE (hors prêt de matériel)



Panorama de presse oui non -si oui, **courriel** où adresser le panorama de presse :

Règlement :

Chèque à l'ordre de : Association iddac. Merci de joindre le chèque émis par votre organisme lors de l'envoi de ce formulaire.

Virement ou mandat administratif à l'ordre de : Association iddac Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny - Code Banque : 10907 Code Guichet : 00001 - N° de compte : 00119532590 – Clé RIB : 16 – BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Facturation CHORUS PRO : joindre impérativement le formulaire d'engagement de votre établissement

Après traitement de votre demande, vous recevrez une facture par mail.

Courriel où adresser la facture :

Si vous souhaitez recevoir la facture par courrier merci de cocher cette case

Date : **Signature :**



AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
59, avenue d'Eysines
BP 155
33492 Le Bouscat cedex
siret : 383 890 233 00026
N° TVA Intracommunautaire : FR90 383 890 233 00026
Tél. : 05 56 17 36 36
Fax : 05 56 17 36 31
web : www.iddac.net

Adhésion individuelle | Annuelle 2019

(du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Adhésion : 30€

En soumettant ce formulaire, j'accepte que toutes les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'adhésion à l'iddac et dans le respect de la protection des données personnelles (article 4 n°11 du RGPD). **J'accepte**

Je peux exercer un droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant le responsable des traitements de l'iddac au 05 56 17 36 36 ou par e.mail à : informatique@iddac.net

L'adhésion annuelle vous permet de bénéficier :

dans le domaine du spectacle

D'un tarif préférentiel sur la programmation de nos partenaires*,

dans le domaine de l'information

De l'abonnement au panorama de presse électronique quotidien (revue de presse culturelle),
De la Librairie iddac : Pour un ouvrage acheté, vous pouvez choisir un 2ème ouvrage, l'iddac vous offre le moins cher des 2.

dans le domaine de la création artistique

D'invitations privilégiées à des sorties de résidences artistiques et à des étapes de création,
De propositions de participation à des projets artistiques intégrant une pratique amateur ou simplement la participation d'habitants,

dans le domaine institutionnel

Du droit d'assister à notre assemblée générale et de prendre part aux votes.

Modalités pratiques

Pour adhérer, veuillez imprimer ce formulaire et le renvoyer à :
Iddac, service adhésions, 59 avenue d'Eysines, BP 155, 33492 Le Bouscat cedex.

Nom / Prénom :

Adresse :

CP : Ville

Tél. : Fax Portable :

Courriel (*envoi des invitations, du panorama...*) :

Règlement par :

- Chèque CB (*au guichet ou par téléphone*) Espèce (*au guichet*)
 Virement ou mandat administratif : Association iddac

Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny

Code Banque : 10907

Code Guichet : 00001

N° de compte : 00119532590

Clé RIB : 16

BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Date :

Signature

* liste des scènes girondines consultable sur notre site www.iddac.net



AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
59, avenue d'Eysines
BP-155
33492 Le Bouscat cedex
siret : 383 890 233 00026
N° TVA Intracommunautaire : FR90 383 890 233 00026
Tél. : 05 56 17 36 36
Fax : 05 56 17 36 31
web : www.iddac.net